

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Grosmagny

Numéro SIRET : **21900054400011**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de Giromagny**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Budget communal**

ANNEE 2020

Code INSEE 90054	Commune de Grosmagny Budget communal	BP 2020
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	535
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	524,51	0,00
2	Produits des impositions directes / population	292,25	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	580,37	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	1 314,01	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	145,64	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	21,97%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	100,45%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	226,41%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Commune de Grosmagny - 90 - Budget communal	BP 2020
--	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	287 380,29	311 123,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 16 906,92

= = =

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	287 380,29	328 029,92
--	--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	644 804,00	664 991,46

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	90 112,70	44 022,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 25 903,24

= = =

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	734 916,70	734 916,70
--	---	-------------------	-------------------

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	1 022 296,99	1 062 946,62
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	107 785,00	0,00	108 570,00	108 570,00	108 570,00
012	Charges de personnel	58 910,00	0,00	61 650,00	61 650,00	61 650,00
014	Atténuations de produits	48 266,00	0,00	40 010,29	40 010,29	40 010,29
65	Autres charges gestion courante	41 831,00	0,00	48 221,00	48 221,00	48 221,00
Total des dépenses de gestion courante		256 792,00	0,00	258 451,29	258 451,29	258 451,29
66	Charges financières	1 900,00	0,00	3 160,00	3 160,00	3 160,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	15 000,00		19 000,00	19 000,00	19 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		273 692,00	0,00	280 611,29	280 611,29	280 611,29
023	Virement à la sect° d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	6 769,00		6 769,00	6 769,00	6 769,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 769,00		6 769,00	6 769,00	6 769,00
TOTAL		280 461,00	0,00	287 380,29	287 380,29	287 380,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 287 380,29

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	53 800,00	0,00	31 650,00	31 650,00	31 650,00
73	Impôts et taxes	165 000,00	0,00	171 352,00	171 352,00	171 352,00
74	Dotations et participations	107 607,00	0,00	97 181,00	97 181,00	97 181,00
75	Autres produits gestion courante	6 010,00	0,00	3 010,00	3 010,00	3 010,00
Total des recettes de gestion courante		332 417,00	0,00	303 193,00	303 193,00	303 193,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 525,00	0,00	7 306,00	7 306,00	7 306,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		339 942,00	0,00	310 499,00	310 499,00	310 499,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	626,00		624,00	624,00	624,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		626,00		624,00	624,00	624,00
TOTAL		340 568,00	0,00	311 123,00	311 123,00	311 123,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 16 906,92

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 328 029,92

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

6 145,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	140 175,00	32 431,10	412 880,00	412 880,00	445 311,10
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	75 000,00	57 681,60	200 000,00	200 000,00	257 681,60
	Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	215 175,00	90 112,70	612 880,00	612 880,00	702 992,70
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	30 800,00	0,00	31 300,00	31 300,00	31 300,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	30 800,00	0,00	31 300,00	31 300,00	31 300,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	245 975,00	90 112,70	644 180,00	644 180,00	734 292,70
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	626,00		624,00	624,00	624,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	626,00		624,00	624,00	624,00
	TOTAL	246 601,00	90 112,70	644 804,00	644 804,00	734 916,70
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						734 916,70

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	123 418,35	35 206,00	207 425,00	207 425,00	242 631,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	123 418,35	35 206,00	407 425,00	407 425,00	442 631,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	36 230,00	0,00	102 780,00	102 780,00	102 780,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	108 936,05	0,00	148 017,46	148 017,46	148 017,46
138	Autres	18 816,00	8 816,00	0,00	0,00	8 816,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	6,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	163 988,05	8 816,00	250 797,46	250 797,46	259 613,46
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	287 406,40	44 022,00	658 222,46	658 222,46	702 244,46
021	Virement de la section de fonct. (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 769,00		6 769,00	6 769,00	6 769,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 769,00		6 769,00	6 769,00	6 769,00
	TOTAL	294 175,40	44 022,00	664 991,46	664 991,46	709 013,46
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						25 903,24
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						734 916,70

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

6 145,00

Commune de Grosmagny - 90 - Budget communal	BP	2020
--	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	108 570,00		108 570,00
012	Charges de personnel	61 650,00		61 650,00
014	Atténuations de produits	40 010,29		40 010,29
65	Autres charges gestion courante	48 221,00		48 221,00
66	Charges financières	3 160,00	0,00	3 160,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	6 769,00	6 769,00
022	Dépenses imprévues Fonct	19 000,00		19 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		280 611,29	6 769,00	287 380,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	287 380,29
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	624,00	624,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	31 300,00	0,00	31 300,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Moins-Values de cession		0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	445 311,10	0,00	445 311,10
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	257 681,60	0,00	257 681,60
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		734 292,70	624,00	734 916,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	734 916,70
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	31 650,00		31 650,00
73	Impôts et taxes	171 352,00		171 352,00
74	Dotations et participations	97 181,00		97 181,00
75	Autres produits gestion courante	3 010,00	0,00	3 010,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre entre section	7 306,00	624,00	7 930,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		310 499,00	624,00	311 123,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	16 906,92
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	328 029,92
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	102 780,00	0,00	102 780,00
13	Subventions d'investissement	251 447,00	0,00	251 447,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	200 000,00	0,00	200 000,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		6 769,00	6 769,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		554 227,00	6 769,00	560 996,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	25 903,24
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	148 017,46
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	734 916,70
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	107 785,00	108 570,00	108 570,00
60611	Eau & assainissement	900,00	900,00	900,00
60612	Energie-électricité	24 000,00	24 000,00	24 000,00
60618	Autres fournitures non stockable		0,00	0,00
60621	Combustibles	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60622	Carburants	1 200,00	1 200,00	1 200,00
60623	Alimentation		0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées		0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60632	F. de petit équipement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60633	F. de voirie	500,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	350,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6065	Livres,disques,cassettes		0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	100,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats prestations services	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61522	Entretien de bâtiments	1 000,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics		2 000,00	2 000,00
615228	Autres bâtiments	1 700,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien de voies et reseaux		0,00	0,00
615231	Voirie	8 785,00	9 000,00	9 000,00
615232	Réseaux		0,00	0,00
61524	Entretien de bois et forêts	8 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	500,00	500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	2 800,00	3 200,00	3 200,00
6161	Assurance multirisque	4 300,00	4 400,00	4 400,00
6168	Autres assurances	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6182	Doc. générale et Technique	800,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organ.form.	100,00	100,00	100,00
6188	Autres frais divers		260,00	260,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	700,00	450,00	450,00
6226	Honoraires		0,00	0,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	50,00	50,00	50,00
6228	Divers	400,00	700,00	700,00
6231	Annonces et insertions		200,00	200,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6236	Catalogues et imprimés		0,00	0,00
6237	Publications		50,00	50,00
6238	Frais divers de publicité		0,00	0,00
6241	Transports de biens		0,00	0,00
6256	Missions		0,00	0,00
6257	Réceptions		0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunication	3 200,00	3 500,00	3 500,00
627	Services bancaires et assimil		0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6282	Frais de gardiennage	9 600,00	5 000,00	5 000,00
6284	Redevance pour service rendu	2 700,00	2 700,00	2 700,00
62876	Remb au GFP de rattachement		60,00	60,00
62878	Remb. autres organismes		0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	2 400,00	2 500,00	2 500,00
63513	Autres impôts locaux		0,00	0,00
6355	Taxes & impôts sur véhicules		0,00	0,00
012	Charges de personnel	58 910,00	61 650,00	61 650,00
6218	Autre personnel extérieur		0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	50,00	50,00	50,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	1 200,00	1 300,00	1 300,00
6338	Autres impôts & taxes	150,00	150,00	150,00
6411	Personnel titulaire	38 000,00	40 000,00	40 000,00
6413	Personnel non titulaire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	8 500,00	9 000,00	9 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	250,00	250,00	250,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	310,00	100,00	100,00
6458	Cotisations autres organismes	200,00	100,00	100,00
6474	Versements autres oeuvres soc		0,00	0,00
6475	Médecine du travail	250,00	200,00	200,00
014	Atténuations de produits	48 266,00	40 010,29	40 010,29
739211	Attributions de compensation	34 822,00	26 566,29	26 566,29
739221	FNGIR	12 044,00	12 044,00	12 044,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	1 400,00	1 400,00	1 400,00
65	Autres charges gestion courante	41 831,00	48 221,00	48 221,00
6531	Indemnités élus	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6533	Cotisations retraite élus	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6535	Formation élus	625,00	500,00	500,00
6552	Aide sociale du département		0,00	0,00
6553	Service d'incendie		0,00	0,00
6554	Contribution organ.regroup.		0,00	0,00
65541	Compensat° charges territoriales		0,00	0,00
65548	Autres contributions	13 400,00	14 460,00	14 460,00
6558	Autres dépenses obligatoires		0,00	0,00
657362	CCAS		0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	1 796,00	2 051,00	2 051,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	256 792,00	258 451,29	258 451,29
66	Charges financières (b)	1 900,00	3 160,00	3 160,00
6611	Intérêts des emprunts,dettes		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 900,00	3 160,00	3 160,00
6615	Intérêts c/courants, dépôts		0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes		0,00	0,00
665	Escomptes accordés		0,00	0,00
668	Autres charges financières		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires,pénalités		0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionne.		0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	15 000,00	19 000,00	19 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	273 692,00	280 611,29	280 611,29
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	6 769,00	6 769,00	6 769,00
675	Valeur comptable immob. cédées (8)		0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	6 769,00	6 769,00	6 769,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 769,00	6 769,00	6 769,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 769,00	6 769,00	6 769,00

Commune de Grosmagny - 90 - Budget communal	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	280 461,00	287 380,29	287 380,29
--	------------	------------	------------

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	287 380,29
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
6096	RRR approv.non stockés		0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel		0,00	0,00
6459	Remb.sur charges de Sécu.		0,00	0,00
70	Produits des services	53 800,00	31 650,00	31 650,00
7022	Coupes de bois	45 000,00	20 500,00	20 500,00
7023	Menus produits forestiers	6 000,00	4 000,00	4 000,00
7024	Remboursement forfait. TVA		0,00	0,00
7025	Taxe d'affouage		1 500,00	1 500,00
70311	Concessions dans les cimetières	500,00	500,00	500,00
70321	Droit stationnement voie publiq		0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	1 600,00	1 600,00	1 600,00
7035	Droits de chasse et pêche	700,00	700,00	700,00
7037	Contrib.dégradat° voies		0,00	0,00
70875	Remb. par les communes du GFP		0,00	0,00
70876	Remb. par le GFP		2 700,00	2 700,00
70878	Remb par autres redevables		150,00	150,00
73	Impôts et taxes	165 000,00	171 352,00	171 352,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	150 000,00	156 352,00	156 352,00
73112	C.V.A.E.		0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilé		0,00	0,00
7321	Fiscalité reversée entre CL		0,00	0,00
73211	Attribution de compensation		0,00	0,00
7323	Reverst prélève produit des jeux		0,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées		0,00	0,00
7336	Droits de place		0,00	0,00
7381	Taxe add. droits de mutation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74	Dotations et participations	107 607,00	97 181,00	97 181,00
7411	Dotation forfaitaire	44 195,00	43 670,00	43 670,00
74121	Dot Solidarité rurale	26 821,00	18 754,00	18 754,00
74127	Dot nationale de péréquation	16 993,00	15 491,00	15 491,00
742	Dotations aux élus locaux	3 030,00	3 033,00	3 033,00
744	FCTVA	401,00	510,00	510,00
746	DGD		0,00	0,00
74718	Autres		0,00	0,00
7473	Subv.département	6 029,00	6 029,00	6 029,00
74751	Particip du GFP de rattachement		0,00	0,00
7478	Autres organismes		0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP		0,00	0,00
74832	Attrib fonds dép péréquation TP	6 500,00	6 000,00	6 000,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)		0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	781,00	764,00	764,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	2 857,00	2 930,00	2 930,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7485	Dotat° pour les titres sécurisés		0,00	0,00
748721	Dotation de gestion locale reçue		0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°		0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	6 010,00	3 010,00	3 010,00
752	Revenus des immeubles	6 000,00	3 000,00	3 000,00
7588	Autres prod. div gest° courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		332 417,00	303 193,00	303 193,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	7 525,00	7 306,00	7 306,00
7713	Libéralités reçues		0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion	7 525,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu		0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immob.		6,00	6,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
77	Produits exceptionnels (c)	7 525,00	7 306,00	7 306,00
778	Autres produits exceptionnels		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers		7 300,00	7 300,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		339 942,00	310 499,00	310 499,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	626,00	624,00	624,00
776	Dif. réal. reprise au résultat (7)		0,00	0,00
777	Subv.transférées au résultat	626,00	624,00	624,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		626,00	624,00	624,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		340 568,00	311 123,00	311 123,00

+	
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	16 906,92
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	328 029,92

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
2033	Frais insertion		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
2041	Subv. équipement org. publics		0,00	0,00
2041511	GFP rat : Biens mobiliers		0,00	0,00
2041581	GFP : Biens mobiliers, matériel		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	140 175,00	412 880,00	412 880,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis		0,00	0,00
2117	Bois,forêts	1 800,00	600,00	600,00
2121	Plantations d'arbres		0,00	0,00
2128	Autres agenc. et aménag.		168 080,00	168 080,00
21311	Hôtel de ville	114 870,00	70 000,00	70 000,00
21312	Bâtiments scolaires	6 800,00	0,00	0,00
21316	Equipements de cimetière		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	11 105,00	85 000,00	85 000,00
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons		78 200,00	78 200,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
2152	Installations de voirie		0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 200,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00	0,00
21538	Autres réseaux		0,00	0,00
21571	Matériel roulant		0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage	2 700,00	0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage		0,00	0,00
21783	Matériel de bureau et informat.		0,00	0,00
2181	Installat° généré. agenc. divers		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.		0,00	0,00
2184	Mobilier	700,00	11 000,00	11 000,00
2188	Autres immo corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	75 000,00	200 000,00	200 000,00
2313	Immos en cours-constructions	75 000,00	200 000,00	200 000,00
2315	Immos en cours-inst.techn.		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		215 175,00	612 880,00	612 880,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
13158	Subv des autres groupements		0,00	0,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux		0,00	0,00
1346	Participation voirie et réseaux		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	30 800,00	31 300,00	31 300,00
1641	Emprunts en euros	30 800,00	31 300,00	31 300,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières		30 800,00	31 300,00	31 300,00

Commune de Grosagny - 90 - Budget communal	BP 2020
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		245 975,00	644 180,00	644 180,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)	626,00	624,00	624,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	626,00	624,00	624,00
13916	Autres EPL	250,00	249,00	249,00
13931	Dotat° équipt territoires ruraux	376,00	375,00	375,00
192	plus/moins value cession d'immo		0,00	0,00
281532	Rep.amort.réseaux assainissement		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
21311	Hôtel de ville		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
21568	Autre matériel et outillage		0,00	0,00
2315	Immos en cours-inst.techn.		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		626,00	624,00	624,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		246 601,00	644 804,00	644 804,00

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	90 112,70
------------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	734 916,70
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	123 418,35	207 425,00	207 425,00
13151	Subv du GFP de rattachement		0,00	0,00
13158	Subv des autres groupements		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	21 130,85	182 425,00	182 425,00
1322	Régions		0,00	0,00
1323	Départements	29 500,00	25 000,00	25 000,00
13251	Subv du GFP de rattachement		0,00	0,00
13258	Subv des autres groupements		0,00	0,00
1326	Autres EPL		0,00	0,00
1328	Autres	26 002,00	0,00	0,00
1331	Dotat° équipt territoires ruraux	8 760,50	0,00	0,00
1341	Dotat° équipt territoires ruraux	38 025,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police		0,00	0,00
1346	Participation voirie et réseaux		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		200 000,00	200 000,00
1641	Emprunts en euros		200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
2117	Bois, Forêts		0,00	0,00
2128	Autres agenc. et aménag.		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00	0,00
21538	Autres réseaux		0,00	0,00
2158	Autres matériels & outillage		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		123 418,35	407 425,00	407 425,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	145 166,05	250 797,46	250 797,46
10222	FCTVA	36 230,00	102 780,00	102 780,00
1068	Excédents de fonctionnement	108 936,05	148 017,46	148 017,46
138	Autres subventions d'investissement non transférables	18 816,00	0,00	0,00
1388	Autres	18 816,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions	6,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		163 988,05	250 797,46	250 797,46
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		287 406,40	658 222,46	658 222,46
021	<i>Virement de la section de fonct.</i>		0,00	0,00
040	<i>Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)</i>	6 769,00	6 769,00	6 769,00
2183	<i>Mat. de bureau et informatique</i>		0,00	0,00
266	<i>Autres formes de participa°</i>		0,00	0,00
280415	<i>Grouppt CL et CL statut part.</i>		0,00	0,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments et installation</i>		0,00	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>		0,00	0,00
281532	<i>Amort.réseaux assainissement</i>	6 769,00	6 769,00	6 769,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 769,00	6 769,00	6 769,00

Commune de Grosnagny - 90 - Budget communal	BP 2020
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
2033	Frais insertion		0,00	0,00
2152	Installations de voirie		0,00	0,00
21531	Réseaux adduct° d'eau		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		6 769,00	6 769,00	6 769,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		294 175,40	664 991,46	664 991,46

+	
RESTES A REALISER 2019 (10)	44 022,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	25 903,24
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	734 916,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14
LIBELLE : enfouissement des réseaux
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
2041511	GFP rat : Biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
27	Autres immos financières	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de Grosogny - 90 - Budget communal	BP	2020
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					520 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					520 000,00									
000480392 03	CAISSE FEDERALE DU CREDIT				220 000,00	F		2,523	2,523		A	P	O	A-1
00020319702	CREDIT MUTUEL	22/12/2017	15/04/2018	31/01/2019	300 000,00	F		1,05	1,05		A	P	O	A-1
Total général					520 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				347 242,58					31 272,21	3 159,69	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				347 242,58					31 272,21	3 159,69	0,00	0,00
000480392 03	N			65 813,51	4,00	F		2,523	12 506,29	204,68		0,00
00020319702	N			281 429,07	14,00	F		1,05	18 765,92	2 955,01	0,00	0,00
Total général				347 242,58					31 272,21	3 159,69	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	347 242,58					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574			Anciens Combattants Grosmagny / Eloie	Associations	170,00
6574			Association des Paralysés de France	Associations	70,00
6574			Association Raoul Follereau	Associations	70,00
6574			Association Valentin Haüy	Associations	70,00
6574			Collège Colucci Rougemont le Château voyage scolai	Autres	16,00
6574			Collège Val de Rosemont (voyages scolaires)	Autres	400,00
6574			Comité départemental de lutte contre le cancer	Associations	70,00
6574			Coopérative scolaire du collège de Giromagny	Autres	105,00
6574			Coopérative scolaire Petitmagny Grosmagny voyage s	Autres	175,00
6574			Domicile 90	Associations	175,00
6574			Histoire et patrimoine sous-vosgien	Associations	160,00
6574			Les LOUPIAUX	Associations	500,00
6574			Vaincre la mucoviscidose	Associations	70,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Commune de Grosmagny - 90 - Budget communal	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	2	2	2	0	2
Adjoint administratif	C	0	1	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0	1	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	1	2	2	0	2
Adjoint technique	C					0	
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1	1	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		1	3	4	4	0	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de Grosagny - 90 - Budget communal	BP	2020
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				682,63		
Secrétaire de Mairie	C	ADM	430	682,63	3-3-3	CDD
TOTAL GENERAL				682,63		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Association de service de repas à domicile parc ballons vosges			150,00 650,00
Syndicat de construction du collège Giromagny			3 410,00
Syndicat de la Piscine Etueffont			6 800,00
Syndicat Intercommunal de la fourrière			300,00
TERRITOIRE D ENERGIE 90			3 150,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe d'habitation	711 700,00	0,000	11,990	0,000	85 332,83	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	415 800,00	0,000	15,020	0,000	62 453,16	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12 900,00	0,000	66,400	0,000	8 565,60	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	1 140 400,00	0,000			156 351,59	0,000

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Maire,
A GROSMAGNY, le 09/03/2020
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE.

A GROSMAGNY, le 16/06/2020

Date de convocation : 09/06/2020

Les membres du Conseil Municipal,

BARBERET Yannick	
BARRE Edmond	
BESSION Martine	
CHAUMERLIAC Agnès	
COLLIN Bernadette	
DAOUDAL Claude	
HEINTZ Natacha	
HERVE Yves Laurent	
LAEMLIN Patricia	
NAAS Christian	
OTERNAUD Eric	
PELTIER Laura	
PERREZ Thierry	

Commune de Grosmagny - 90 - Budget communal	BP	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PETIT-PRÊTRE Virginie	
-----------------------	--

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A GROSMAGNY, le

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.19 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.22	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.23	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.24	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.25	C1 - Etat du personnel	X	
p.27	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.28	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.29	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.30	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)